



UNE RÉGION QUI VOUS PROTÈGE !

**AVEC ANDRÉA KOTARAC
ET MARINE LE PEN**



kotarac.fr



UNE RÉGION QUI VOUS PROTÈGE

avec Andréa KOTARAC et Marine LE PEN

Face aux deux menaces qui frappent notre pays, l'islamisme et le mondialisme, et à leurs effets, l'insécurité, la fracturation de notre communauté nationale, la désindustrialisation, le chômage et le marasme économique, la région ne peut pas tout, mais elle a un rôle significatif à jouer. Les effets de ces deux menaces ont aujourd'hui pris de telles proportions que l'ensemble de notre programme visera à en contrer les effets, afin de protéger les Auvergnats et les Rhône-Alpins, en restaurant la sécurité et en créant les conditions, dans notre région, pour la reconstruction d'une économie porteuse de promesses et de prospérité.

Notre ligne politique, le localisme, nous conduira à accorder la priorité au « local » à l'identité et l'enracinement dans les territoires et au développement d'une production de qualité :

- Pour favoriser la cohésion sociale, stimuler l'économie de proximité et valoriser le patrimoine local,
- Pour préserver l'environnement et défendre les libertés individuelles et collectives.

NOS PRIORITÉS POUR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

1 - Rétablir et assurer notre sécurité, contrôler l'immigration, éradiquer la menace islamiste et défendre notre identité

2 - Sécuriser nos emplois et soutenir la croissance de nos entreprises sur le plan économique et social

3 - Développer l'équipement de nos zones rurales et soutenir notre agriculture

4 - Équiper harmonieusement notre territoire et préserver notre environnement

5 - Protéger notre jeunesse et lui donner de réelles perspectives d'avenir

6 - Valoriser notre patrimoine et notre culture

7 - Faire revivre la démocratie en décidant avec vous et non contre vous

- 1 -

**RÉTABLIR ET ASSURER NOTRE SÉCURITÉ,
CONTRÔLER L'IMMIGRATION,
ÉRADIQUER LA MENACE ISLAMISTE ET
DÉFENDRE NOTRE IDENTITÉ**

CE QUE NOUS PENSONS

Même si la sécurité ne fait pas partie des compétences obligatoires de la région, celle-ci, face à la situation d'urgence nationale dans ce domaine, ne doit pas rester les bras croisés et doit user de tous les leviers dont elle dispose pour assurer la sécurité dans les équipements d'infrastructure dont elle dispose, et par la voie du financement des équipements de sécurité des collectivités locales en évaluant, sans l'esprit de clientélisme qui prévalait jusqu'à présent dans ce domaine, la qualité, l'efficacité et le sérieux des projets d'équipement de sécurité proposés par les collectivités locales, en mobilisant les meilleurs experts à cet effet.

CE QUE NOUS FERONS

Pour assurer notre sécurité

- Doublement du budget sécurité de la région à hauteur de 300 M€ contre 160M€
- Élaboration de contrats régionaux de sécurité établis avec les communes et EPCI :
 - Définition des mesures à prendre pour renforcer la sécurité et la surveillance des équipements de compétence régionale (abords des lycées, des gares ferroviaires et routières...) dans la commune ou le groupement de commune concerné.
 - Contribution aux dépenses d'équipement des polices municipales (véhicules, armements, locaux, communication, équipements de vidéoprotection...) et au renforcement de leurs effectifs chargés de la mise en œuvre du contrat régional de sécurité, en s'assurant du sérieux des projets proposés, par la mobilisation du secteur privé à des fins d'audit de la situation sécuritaire des zones sensibles pour bénéficier d'un regard et d'une approche pluridisciplinaire des questions de sécurité. La priorité, dans les zones à forte délinquance, sera mise sur l'armement de la police municipale, étant entendu que le rapport de la Cour des comptes de novembre 2020 est sans appel sur ce sujet : une commune ne peut sérieusement contribuer à la résolution des problèmes d'insécurité et de délinquance sans armer sa police municipale.
- Désignation d'un référent sûreté au sein de chaque lycée et formation de celui-ci aux problématiques de sécurité afin de permettre à la région d'apporter, pour chaque établissement, la réponse la plus adaptée aux problèmes de sécurité rencontrés (formation des encadrants à la gestion de conflits, mise en place ponctuelle d'agents de sécurité ayant une compétence et une formation adaptée à l'intervention en milieu scolaire, amélioration des équipements de sécurité).
- Création d'une brigade régionale des transports complémentaire de la SUGE (Police ferroviaire SNCF) dédiée notamment aux petites gares, gares routières et transports scolaires.
- Conditionnement de l'attribution du PASS' Région à un comportement civique et scolaire irréprochable.



NOTRE PRIORITÉ : VOTRE SÉCURITÉ

Ce sera notre préoccupation première : assurer votre sécurité dans tous les domaines de compétence de la Région, en lien avec les communes et agglomérations. Nous concluons des contrats régionaux de sécurité avec elles afin de renforcer les effectifs et moyens de police municipale dédiés aux lycées, aux gares et à leurs abords. Nous doublerons le nombre des agents de sécurité affectés aux transports régionaux. Nous mettrons fin aux subventions des associations qui directement ou indirectement facilitent l'entrée de réfugiés clandestins sur le territoire régional, et gèlerons les aides aux communes agissant de même sans consultation démocratique préalable de leur population.

Pour mettre un frein à l'immigration réduire le risque islamique et promouvoir notre identité

- Suppression des subventions aux associations soutenant directement ou indirectement l'immigration massive et clandestine.
- Suppression du Pass' Illico solidaire qui accorde 75% de réduction aux migrants ayant effectué une demande d'asile auprès de l'OFPRA.
- Conditionnement des subventions aux associations sportives, culturelles et de jeunesse à la signature d'une charte patriotique, dans laquelle les bénéficiaires s'engagent à ne jamais chercher à salir la France et son histoire et à faire la promotion du patriotisme, afin de recréer les conditions nécessaires pour « faire nation » avec les nouveaux arrivants.
- Suspension de l'exécution des contrats de territoire (contrats « ambition Région ») en cas de financement de projets culturels qui ne s'inscrivent pas dans les traditions locales ou nationales et peuvent contribuer à la fracturation de la société, ou de projets culturels adossés à des projets culturels d'une telle nature, par une commune ou un EPCI, ou d'accueil massif de réfugiés sans consultation démocratique préalable de la population.
- Lancement du « challenge de la jeunesse pour le patrimoine régional » : accessible à tous les lycéens, il récompensera les équipes de jeunes ayant participé à la restauration, à la valorisation ou à la promotion d'un lieu, d'un monument, d'un itinéraire, etc. appartenant au patrimoine régional.



PLAN D'URGENCE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dès notre arrivée à la tête de la Région, nous mettrons en place les structures humaines et matérielles indispensables à l'accueil des femmes victimes de violences, nous créerons un fond d'aide pour leurs démarches judiciaires, et bien évidemment nous supprimerons les aides régionales aux personnes condamnées pour ces violences.

- 2 -

**SÉCURISER NOS EMPLOIS ET SOUTENIR LA
CROISSANCE DE NOS ENTREPRISES SUR LE
PLAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

CE QUE NOUS PENSONS

Laurent Wauquiez surfe sur l'image de quelqu'un faisant un « *good job* », pour reprendre l'expression qu'il devait utiliser avec Najat Vallaud-Belkacem, dans leur promotion de *Young Leaders*, du fait de la position de deuxième région dont bénéficie la réputation de la région AURA en matière économique.

Mais nous n'occupons que la seconde place d'un radeau de la Méduse qui prend de plus en plus l'eau. Dans la théorie de Schumpeter sur la « destruction créatrice » qui accompagne les transitions économiques, la France ne connaît, depuis les débuts de la mondialisation, que la destruction : destruction de son industrie, destruction de ses emplois, destruction de ses réseaux d'infrastructure... Alors même que, de la grotte Chauvet à aujourd'hui, les capacités créatrices spécifiques au peuple français n'ont dans l'histoire jamais été démenties, le renouvellement si longtemps promis de nos capacités de production ne survient toujours pas. La France possède certes un tissu de PME particulièrement important, mais peu d'entre-elles parviennent à acquérir la taille critique nécessaire pour peser significativement sur le marché, vis-à-vis des concurrents. Le CAC 40 est d'ailleurs devenu un club d'entreprises dans lequel les nouveaux entrants peinent, depuis plusieurs années, à se manifester. Par ailleurs, les délocalisations et l'objectif de peser à la baisse sur les salaires, plutôt que de diminuer les coûts par la substitution du travail par le capital, en investissant sur la R&D, diminue la qualité de la production et renforce son élasticité-prix, donc la nécessité de diminuer les coûts (cercle vicieux).

Face à ce cercle vicieux qui ruine notre économie, le localisme a pour but de protéger le tissu entrepreneurial naissant, au plus près des territoires, et de donner toutes les chances aux jeunes entreprises qui se révèlent les plus performantes, d'accomplir leur croissance interne, d'améliorer la qualité de leur production, d'accompagner ou de développer des labels territoriaux, d'améliorer la réputation de leur marque afin de diminuer l'élasticité-prix de leur production et de pouvoir exporter sans avoir à chercher à peser à la baisse sur les salaires, donc à délocaliser ou à recourir à une main d'œuvre détachée ou immigrée peu qualifiée, ce qui est ruineux pour notre économie. Voici notre dispositif à cet effet.

CE QUE NOUS FERONS

- Aide directe aux entreprises fournissant des emplois non-délocalisables qui contribuent au dynamisme et au rayonnement de notre région (adossés à un territoire ou à la commande publique) ;
- Encouragement des circuits courts pour aider au développement initial de productions locales ;
- Appui aux projets de développement de territoires d'industrie les plus efficaces (pas de saupoudrage, éviter les effets d'aubaine, aides accordées pour encourager des actions que les entrepreneurs auraient naturellement effectuées, captation de nos aides par des

multinationales étrangères, avant délocalisation) ;

- Aide directe et formation (notamment des dirigeants) pour aider les PME à accompagner leur croissance interne (à partir d'une taille critique qui peut être fixée à 250 employés) pour adopter des méthodes de management les plus performantes, et que les difficultés de management ne soient pas un frein à la croissance interne.

- Développement de pépinières et incubateurs d'entreprises souhaitant exporter vers les marchés émergents, en développant tout un écosystème (écoles de formation, moyens de financement, lieux de rencontre, moyens d'échange et de communication, moyens de paiements, sensibilisation et formation aux questions d'intelligence économique) visant à les protéger de l'extra-territorialité du droit américain, du pillage de leur données et du danger de prédation des entreprises innovantes par les acteurs américains.

Par ailleurs, pour créer les conditions de la prospérité pour tous les territoires

- Révision du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) en collaboration étroite avec les différentes organisations consulaires, syndicales et fédératives représentant les entreprises de la région.

- En particulier : identification des besoins et opportunités techniques, commerciales et environnementales de relocalisations industrielles, création de zones de « repeuplement industriel ».

- En particulier aussi : identification des besoins d'accélération du déploiement du réseau fibre.



ÉCOLOGIE CONSTRUCTIVE

Nous sommes pour une écologie constructive opposée à l'écologie punitive prônée par les Verts et autres partis se réclamant de l'écologie. Partisans du localisme, nous mettons en œuvre les politiques permettant de densifier et consolider le tissu industriel et artisanal local au service prioritairement du marché régional. C'est la meilleure façon de réduire les transports au profit de l'environnement et des populations. On ne peut à la fois, prôner le mondialisme et le libre-échange, et prétendre vouloir réduire efficacement les émissions carbone. Une politique localiste, rétablissant naturellement les frontières commerciales mettront fin à un productivisme qui est à l'origine de nombreuses pratiques nuisibles à l'équilibre social et environnemental de notre pays.

Pour créer les conditions d'un traitement équitable de toutes les entreprises

- Conditionnement du soutien apporté aux entreprises de plus de 100 salariés à une implantation significative dans la région, et à des contrôles stricts de l'emploi des aides au profit des seuls emplois et investissements locaux.
- Création d'une application d'alertes et d'archivage et d'actualisation des données administratives requises par les CCAP (accessible aux collectivités), facilitant la participation aux appels d'offres publics.

Pour assurer l'enracinement et le développement de l'économie de proximité

- Établissement d'un « indice d'intérêt local » des activités artisanales et commerciales (densité économique, caractère localement novateur, emplois incidents potentiels, synergie avec l'économie locale...) élaboré par bassin d'emploi et de vie avec les structures représentatives des TPE permettant de proportionner les aides apportés à celles-ci.
- Création du chèque régional emploi TPE : chèque couvrant 1 an de charges sociales pour tout nouvel emploi en CDI.
- Création avec les structures représentatives des TPE et des métiers, d'une application d'aide à l'embauche des TPE à court et moyen terme, procédant par rapprochement entre profils recherchés et profils de candidats.
- Organisation de rencontres de proximité entre la CCI International Auvergne Rhône-Alpes et des TPE locales pour stimuler leurs approches mutualisées de commerce ou e-commerce international.
- Création du chèque régional emploi TPE Internationale pour l'embauche de responsables commerce ou e-commerce international en CDI dans les entreprises de moins de 100 salariés ou des TPE ayant une approche mutualisée de l'internationalisation.



PLAN DE SOUTIEN AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT

Ce sont des acteurs indispensables de la ruralité. Nous mettrons en place, à l'échelle de la région, des dispositifs d'aide et de financement stimulant de nouveaux entrepreneurs pour l'installation ou la reprise d'activités commerciales et artisanales, notamment dans des zones menacées ou en cours de désertification. Nous encouragerons la diversification des activités des petits commerces et CHR ruraux, (point relais, vente de produits de première nécessité, services postaux...) en finançant les investissements et stocks initiaux nécessaires. Nous créerons un service d'assistance aux commerces et artisans en difficulté pour concevoir des plans de redressement avec eux et faire face temporairement à leurs besoins de trésorerie.

- 3 -

**DÉVELOPPER L'ÉQUIPEMENT DE NOS ZONES
RURALES ET SOUTENIR NOTRE AGRICULTURE**

CE QUE NOUS PENSONS

Depuis plus de 40 ans, on n'entend parler que de politique de la ville. Il s'agit d'ailleurs essentiellement d'une politique des cités dans lesquelles on a installé année après année, par la politique migratoire, les conditions du séparatisme et d'une délinquance de plus en plus violente, avec des manifestations de plus en plus anti-françaises.

On a ainsi englouti des sommes considérables aux périphéries de nos villes pour acheter la paix civile où faire croire à nos concitoyens que seul un urbanisme mal conçu était en cause.

Parallèlement, ces sommes ont cruellement manqué à la ruralité qui a été systématiquement délaissée par les gouvernements successifs.

La ruralité est la première source de richesse de la France. À l'heure où l'on parle de souveraineté industrielle à cause de nos approvisionnements déficients en vaccins anti-covid-19, le gouvernement français crée les conditions de la perte de notre souveraineté alimentaire pour 2023, date à laquelle on prévoit une balance commerciale agro-alimentaire négative pour notre pays, première historique. Sans agriculture, pas de ruralité, sans structures rurales de proximité (commerces, santé, artisanat, maintenances techniques...) pas d'agriculture.

La ruralité doit donc être LA priorité notre Région, avec pour objectif :

- Une agriculture de proximité, proposant des produits diversifiés et de qualité, garantissant à tous l'accès à une alimentation saine et équilibrée.
- Une agriculture garantissant à ses acteurs un revenu et un accès à la terre équitable et sûr.
- Une agriculture responsable, c'est-à-dire conciliant une nécessaire productivité avec le respect de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être animal.
- Des terroirs et bassins de vie dotés d'emplois et de tous les services nécessaires à la vie moderne.

CE QUE NOUS FERONS

Pour développer une agriculture de proximité prospère

- Promotion de la qualité : création d'un étiquetage régional de traçabilité totale pour les denrées alimentaires vendues dans les commerces sédentaires et forains, garantissant leur provenance précise, la qualité des cultures et des filières, l'identité de leurs producteurs.
- Redynamisation des carreaux des producteurs sur les MIN de Lyon et de Grenoble, création de carreaux de gros locaux, en mettant en place des solutions d'approvisionnement et de commercialisation mutualisées.
- Conditionnement des aides aux industriels et grossistes agro-alimentaires à l'achat par ceux-ci d'une part de denrées locales (à déterminer avec les parties prenantes) dans leurs approvisionnements.
- Approvisionnement en denrées d'origine locale, régionale ou d'origine France selon les

produits, dans les restaurants collectifs dont la région à la charge.

- Optimisation du budget ingrédients des restaurants collectifs régionaux en luttant contre le gaspillage (environ 35 000 euros par an pour un établissement de 500 lycéens).
- Soutien à la promotion des productions régionales à l'international : pavillons régionaux, synergie gastronomie régionale/productions agricoles locales.



PRÉSERVATION ET DÉVELOPPEMENT DES SAVOIR-FAIRE RÉGIONAUX

L'économie de notre région a besoin d'être pérennisée dans ses spécificités et protégée dans ses innovations. Avec les branches professionnelles, et dans le cadre de notre compétence formation, nous créerons un conservatoire régional des métiers d'Auvergne et de Rhône-Alpes destiné à la transmission des savoir-faire. D'autre part, nous protégerons l'innovation technologique et design des entreprises régionales, notamment des plus petites, en créant un bureau régional d'Intelligence Économique chargé de les conseiller et de veiller au respects de leurs droits de propriété intellectuelle.

Pour préserver le capital productif de l'espace rural

- Application d'un principe de compensation comparable à celui que mettent en œuvre les agences de l'eau en ce qui concerne les zones inondables pour préserver les surfaces de terres cultivables.
- Densification du réseau des ouvrages d'infiltration et des retenues collinaires à vocation d'irrigation dans le cadre des SCOTs.

Pour une agriculture équitablement rémunératrice

- Promotion auprès des industries agro-alimentaires de contrats de mise en production ou de contrats de filières entre les producteurs et les débouchés régionaux de l'agriculture à prix équitable.
- Mise en place d'une rémunération contractuelle des services écosystémiques et paysagers que rendent les agriculteurs : maintien de la biodiversité, entretien du couvert végétal, pratiques économes de CO₂, N₂O et méthane, pour la haute qualité environnementale (herbages permanents, limite de dépenses en intrants, etc.), entretien des chemins, fossés, haies, murets, bordant les terres agricoles, etc.
- Encouragement à la constitution de réserves de trésorerie ou à la souscription d'assurances contre les risques maladies et météo (allègement, voire suppression de la

taxe foncière sur les propriétés non bâties).

- Aide aux investissements individuels ou collectifs destinés à la lutte contre les risques maladie et météo (filets paragrêle, tour antigel, systèmes par aspersion, systèmes de chauffettes, ...).
- Arrêt des réintroductions, régulation et traçage électronique des populations de prédateurs afin de préserver la biodiversité naturelle indigène et les activités économiques vitales aux territoires.
- Créer des plate-formes régionales d'échanges de bonnes pratiques entre agriculteurs (pilotees par les chambres d'agriculture), et y associer les chasseurs (lutte contre les ravageurs) et les associations de citoyens.

Pour une relève rurale

- Promotion des formations agricoles auprès des jeunes (entrée au lycée et post bac).
- Promotion des métiers agricoles pour lutter contre le « *greenbashing* » dont ils font l'objet.
- Attribution de prêts à taux zéro avec remboursement différé à la seconde récolte (ou garantie de la région auprès des institutions bancaires pour l'obtention de tels prêts).

Pour des terroirs économiquement équilibrés et attractifs

- Extension du dispositif d'aide aux TPE commerciales de centre bourg aux métiers ne disposant pas de point de vente (artisanat, hôtellerie...) : doublement du taux (de 25 à 50%) dans le cadre du plafond actuel, accès à un financement complémentaire sous forme de prêts garantis par la Région.
- Création de zones régionales de « Repeuplement industriel » destinées à accueillir les relocalisations d'activités industrielles : terrains viabilisés et équipés cédés à des conditions avantageuses en fonction des emplois créés.
- Accompagnement des agriculteurs dans leurs projets photovoltaïques et aide à l'investissement dans les projets de carburants de 3ème génération, ne consommant que très peu de terre agricole avec un excellent bilan environnemental en matière de captage de CO2.

Par ailleurs, la région prendra à sa charge la réduction de 3,86€ de la taxe sur les carburants prévue en 2021 par Emmanuel Macron et repoussée à 2023

- 4 -

**ÉQUIPER HARMONIEUSEMENT NOTRE
TERRITOIRE ET PROTÉGER NOTRE
ENVIRONNEMENT**

La politique des zones d'activités qui a tout concentré et qui a tué l'emploi et les entreprises dans les villages, a aussi tué le dynamisme et la beauté de la région qui se manifeste dans l'épicerie de village, le bistro, La Poste, les routes départementales et communales bien entretenues. L'écologie c'est aussi préserver notre patrimoine vivant et immatériel.

L'écologie est une question trop sérieuse pour être confiée aux idéologues politiques d'EELV, d'où la nécessité d'un moratoire régional sur les subventions accordées à l'éolien.

Par ailleurs, notre région est la première en production d'électricité hydraulique. C'est un atout parce que ce sont aussi des réserves d'eau. Dans le cadre du réchauffement climatique et de la multiplication des épisodes de stress hydrique, la région doit piloter et garantir un accès équitable aux ressources en eau.

CE QUE NOUS PENSONS

L'aménagement du territoire est de la compétence du conseil régional, mais aussi bien en ce qui concerne les capacités d'initiative que de financement, cette compétence est très dépendante en amont, des choix européens et nationaux, et en aval, des initiatives des communes et diverses communautés de communes.

En ce qui concerne les transports, la compétence de la région s'arrête également aux transports routiers et ferroviaires interrégionaux, à l'exception des ports et aéroports.

La politique régionale est donc, d'une part, soumise à l'idéologie bruxelloise et parisienne résolument mondialiste et libérale, de l'autre, à une conception souvent urbaine et radicalement écologiste du territoire, au détriment de la ruralité.

Un développement équilibré au niveau de chacun des territoires de notre région, dans le respect de leur environnement naturel, sera notre principe d'action.

CE QUE NOUS FERONS

Pour les grands projets de transport

- Renforcement de la situation de carrefour Nord-Sud et Est-Ouest de la région au profit de son développement économique, en organisant les transports de fret et de passagers multimodaux.

- Association des projets ferroviaires Bordeaux - Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand - Lyon et Lyon - Turin dans un projet Atlantique – Mer noire transeuropéen porté et financé par l'Europe en tant qu'axe ouest-est structurant des pays d'Europe du Sud.
- Avec la région Sud-Paca, redynamisation du projet de canal Rhône-Rhin confortant le rôle déterminant des deux régions dans l'économie méditerranéenne.

- Création du contournement ferroviaire lyonnais ouest avec la réouverture de la ligne Givors-Brignais.
- Rénovation de l'autoroute A 47.
- Création de la ligne LGV Paris-Orléans-Clermont-Ferrand.

Pour les transports régionaux et de proximité

- Sauvegarde des lignes ferroviaires de desserte fine - gel des fermetures de lignes et de gares.
- Lancement d'une grande étude pour la réouverture d'anciennes lignes en identifiant les besoins et opportunités potentielles cumulant transport de personnes et transport de fret :
 - Consultation des élus et des populations pour évaluer et optimiser les fréquentations.
 - Consultation des entreprises et organisations professionnelles pour identifier les opportunités d'ouverture ou réouverture de dessertes de fret (48 sites inutilisés aujourd'hui).
 - Pratique d'une politique tarifaire incitative.
- Arrêt du financement des voies d'accès et des rocadés des voies autoroutières par les entreprises exploitant le réseau autoroutier
- Introduction dans les contrats de territoire de mesures de compensation pour les particuliers et entreprises résidants ou visiteurs quotidiens, contraints à de lourds investissements dans le cas d'instauration de ZFE métropolitaines. Ces mesures à la charge des budgets des territoires.

Pour un aménagement des territoires équitables

- Nos mesures à destination de la ruralité, des centres bourgs ou centre villes, et de la réindustrialisation seront des mesures phares d'égalité entre les territoires qui feront l'objet de chapitres à part entière dans les contrats de territoires futurs de la région. Pour rappel, il s'agit de :
 - Identification des besoins et opportunités techniques, commerciales et environnementales de relocalisations industrielles. Création de zones de « repeuplement industriel » : terrains viabilisés et équipés cédés à des conditions avantageuses en fonction des emplois créés.
 - Identification des besoins d'accélération du déploiement du réseau fibre.
 - Établissement d'un « indice d'intérêt local » des activités artisanales et commerciales (densité économique, caractère localement novateur, emplois incidents potentiels, synergie avec l'économie locale...) permettant de proportionner les aides apportés aux TPE.
 - Extension du dispositif d'aide aux TPE commerciales de centre bourg aux métiers ne disposant pas de point de vente (artisanat, hôtellerie...) : doublement du taux (de 25 à 50%) dans le cadre du plafond actuel, accès à un financement complémentaire sous forme de des prêts garantis par la Région.
 - Densification du réseau des ouvrages d'infiltration et des retenues collinaires à vocation d'irrigation dans le cadre des SCOTs.

Pour un aménagement des territoires respectueux de l'environnement

- Établissement d'un plan régional de respect de l'environnement et des paysages déterminant les zones devant être interdites d'implantations sources potentielles de pollutions chimiques, sonores, visuelles ou olfactives.
- Application du principe de compensation pour l'implantation d'outils de production d'énergies renouvelables au détriment de terres cultivables.
- Mise en place d'une rémunération contractuelle des services écosystémiques et paysagers que rendent les agriculteurs : maintien de la biodiversité, entretien du couvert végétal, pratiques économes de CO₂, N₂O et méthane, pour la haute qualité environnementale (herbages permanents, limite de dépenses en intrants, etc.), entretien des chemins, fossés, haies, murets, bordant les terres agricoles, etc.).
- Consultation des populations directement impactées avant tout projet d'aménagement ou de construction pouvant avoir une influence sensible sur leur environnement immédiat.
- Lancement d'un programme régional de sensibilisation à l'écologie du quotidien et de proximité dans les lycées de la région : gestion des déchets, respect de l'environnement, respect du voisinage, respect de la vie animale et végétale...
- Création d'une section régionale de visiteurs des élevages et abattoirs visant à stimuler l'amélioration des pratiques respectueuses de l'animal : espaces vitaux, alimentation, soins, transports, étourdissement avant abattage, etc.

- 5 -

**PROTÉGER NOTRE JEUNESSE ET LUI DONNER
DE RÉELLES PERSPECTIVES D'AVENIR**

CE QUE NOUS PENSONS

Les jeunes de notre région sont systématiquement cités par tous les partis politiques comme étant un public prioritaire. Pour les exécutifs, cela conduit souvent à la démagogie, à la course au confort couteux dans les lycées, au « tous supérieurement diplômés » (aujourd’hui tous bacheliers, demain tous docteurs ?) au « Pass’région » le plus richement doté, etc.

Ce que nous devons à notre jeunesse, c’est d’abord la sécurité, l’acquisition de compétences et leur valorisation réelle dans un emploi, des perspectives de progression professionnelle et sociale, une vie de loisirs éduquant, socialisant et cultivant l’esprit, et le corps, un environnement proche et enraciné qui prenne le pas sur un monde virtuel et consumériste.

Ce sont ces objectifs qui guideront nos actions en faveur de la formation et de la jeunesse et qui contribueront au développement de la solidarité intergénérationnelle.

Compte-tenu de l’importance des lycées dans l’apprentissage de la citoyenneté, en liaison avec ses référents sûreté dans les établissements, la région pourrait sélectionner des lycées pilotes pour une formule : uniformes / remise des diplômes officielle / levée du drapeau français le lundi.

CE QUE NOUS FERONS

Pour la sécurité des jeunes

- Élaboration de contrats régionaux de sécurité établis avec les communes et EPCI pour renforcer la sécurité aux abords des lycées, des itinéraires et des gares ferroviaires et routières empruntés par les jeunes.
- Création d’une brigade régionale des transports complémentaire de la SUGE (Police ferroviaire SNCF) dédiée notamment aux petites gares, gares routières et transports scolaires.
- Conditionnement de l’attribution du PASS’ Région à un comportement civique et scolaire irréprochable.

Pour une formation donnant accès à l’emploi

- Renforcement des parcours d’information pour la formation professionnelle des jeunes sans formation et des demandeurs d’emplois.
- Mise en place d’une plate-forme trimestrielle de promotion des formations sanitaires et sociales.
- Aide au pilotage pour la construction / appel à propositions pour la construction de CFA répondant à des besoins territoriaux particuliers.
- Accompagnement et conseil financier aux CFA des territoires les plus ruraux, fragilisés par la gestion de type « coût au contrat » pratiqué par les OPCO.
- Organisation d’un sommet pour l’emploi avec la participation des branches, chambres

consulaires et syndicats professionnels. Élaboration d'un référentiel régional de correspondance offre / demande à court et moyen terme par type de métier et niveau de formation servant de base à la mission d'orientation de la région et aux aides régionales à la formation.

- Organisation d'un sommet de même nature pour la formation professionnelle.

Pour une jeunesse enracinée dans sa culture et dans sa région :

- En vue des JO d'hiver 2026 à Milan, mise en place d'un pôle d'excellence éphémère pour la préparation des athlètes, qui centralisera tous les services dont ils peuvent avoir besoin, en réutilisant les équipements des JO d'Albertville.

- Élaboration d'un programme de construction d'équipements et de promotion de sports de culture Rhône-Alpine peu promus aujourd'hui : saut à ski, bobsleigh, patinage de vitesse, alpinisme, deltaplane, parapente, kayak en eaux vives, cyclisme sur piste...

- Redistribution des offres de gratuité proposées par le Pass'Jeunesse :

- Accroissement de la part accordée au livre, notamment littérature française classique et contemporaine ;
- Suppression de la gratuité des jeux vidéo ;
- Renforcement des aides à la pratique sportive dans le cas de participation à des compétitions officielles ;
- Accès facilité et subventionné à des événements de culture classique, jazz ou régionale (opéras, concerts de musique classique, festivals, « nuits sonores » à Lyon, « Jazz à Vienne », etc.).

- Lancement du « challenge de la jeunesse pour le patrimoine régional » : accessible à tous les lycéens, il récompensera les équipes de jeunes ayant participé à la restauration, à la valorisation ou à la promotion d'un lieu, d'un monument, d'un itinéraire, etc. appartenant au patrimoine régional.

- 6 -

**VALORISER NOTRE PATRIMOINE
ET NOTRE CULTURE**

CE QUE NOUS PENSONS

Le patrimoine se niche dans chaque paysage, chaque commune, chaque hameau de notre région. Il est une source importante de dynamisme économique, attirant un tourisme aux multiples facettes qui se développe de façon planétaire : tourisme culturel, tourisme sportif, tourisme thermal, tourisme oenologique, etc.

Valoriser notre patrimoine, c'est investir dans une machine économique source inépuisable d'emplois.

Aujourd'hui, ce patrimoine est sous le coup de deux menaces : un abandon par l'État, son financement ne se faisant presque plus que par appel à la générosité publique, et une exploitation mal encadrée, le mettant parfois en péril.

La région doit avoir la préoccupation de préserver et valoriser ce patrimoine témoin et cadre de notre culture nationale et régionale qui fait envie au monde entier.

CE QUE NOUS FERONS

Pour la restauration et la valorisation du patrimoine

- Inventaire et état des lieux détaillé du patrimoine naturel, architectural et culturel des communes de la région.
- Affectation d'un budget d'urgence pour des mesures conservatoires. Conditionnement de son utilisation à la non pratique de subventions ou d'aides financières à de nouvelles constructions culturelles par la commune ou l'EPCI concerné.
- Élaboration d'un plan de restauration et d'entretien du patrimoine régional.
- Élaboration avec les EPCI, communes, syndicats d'initiative, associations et particuliers concernés, d'un plan de valorisation économique du patrimoine (visites, accueil d'événements, itinéraires touristiques, exploitations ludiques ou culturelles, reconstitutions historiques...)
- Élaboration de plans de communication régionaux et plan de soutien aux actions de communication et de promotion locaux.
- Lancement du « challenge de la jeunesse pour le patrimoine régional » : accessible à tous les lycéens, il récompensera les équipes de jeunes ayant participé à la restauration, à la valorisation ou à la promotion d'un lieu, d'un monument, d'un itinéraire, etc. appartenant au patrimoine régional.

Pour la préservation du patrimoine

- Établissement d'un plan de préservation du patrimoine en particulier naturel.
- Aide au financement par les communes et EPCI de « gardiens du patrimoine » chargés de limiter, réguler ou interdire la fréquentation de lieux et cheminements naturels fragilisés par la saison, la météo ou tout autre événement ponctuel ou structurel.
- Financement d'investissements de prévention et de protection des sites naturels et constructions architecturales d'intérêt patrimonial.
- Lancement d'un appel à projet pour un spectacle vivant visant valoriser le patrimoine et l'histoire liée aux sites archéologiques arvernes de Gergovie, Gondole et Corent, qui puisent aux racines de notre unité nationale.

- 7 -

**FAIRE REVIVRE LA DÉMOCRATIE
EN DÉCIDANT AVEC VOUS
ET NON CONTRE VOUS**



CE QUE NOUS PENSONS

La démocratie n'est plus aujourd'hui qu'une incantation dans le discours de ceux qui nous gouvernent. Le dirigisme pratiqué depuis plus d'un an sous couvert de crise sanitaire est significatif de la dérive du gouvernement. De même, la remise du pouvoir entre les mains de prétendus comités d'experts ou la pratique de « conventions citoyennes » sont des illustrations concrètes du mépris qu'a l'exécutif pour les principes démocratiques. Pourquoi élire laborieusement et payer grassement 570 députés, si 150 citoyens tirés « au sort » et encadrés par les fameux « experts » font aussi bien le job ?

À cette caricature de démocratie qui n'a pratiquement plus aucun lien avec le peuple des régions et des terroirs, il faut un contre-pouvoir, celle de la démocratie de proximité, celle des gens qui se connaissent entre eux et qui connaissent les problèmes de leur bassin d'emploi et de leur bassin de vie.

C'est cette démocratie-là, la vôtre, que nous voulons faire vivre en Auvergne-Rhône-Alpes.

CE QUE NOUS FERONS

Pour une démocratie de proximité transparente et réactive

- Mise en place d'un principe d'information et de consultations thématiques digitales permanentes et transparentes vis-à-vis des organismes, chambres consulaires, syndicats, associations, etc. de la Région.
- Organisation de consultations locales sur les différents volets des contrats territoriaux avant signature par les assemblées concernées.
- Aide au financement des associations ayant un objet économique, social ou environnemental local comptant un nombre représentatif d'adhérents.
- Accessibilité publique immédiate et totale de l'intégralité des documents budgétaires, de contractualisation, de programmation et d'études techniques soumis à l'assemblée plénière régionale

Pour une démocratie respectueuse des choix et des libertés populaires

- Création d'un blog régional d'expression et de suggestions spontanées.
- Instauration de la pratique du référendum régional sur des thèmes majeurs intéressant tous les administrés.

